RÈGLEMENT FINALE DÉPARTEMENTALE FUTSAL
U15 (G+F) / U18 (G+F) / SENIOR F

Les Finales Départementales de U15 (G & F ESPOIR / HONNEUR), U18 (G & F HONNEUR) et SENIOR F Futsal
sont réservées aux joueurs et joueuses licenciés à la Fédération Française de Football.

MATCHS SUR FMI

- **Organisation de la compétition U15G HONNEUR**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 08H45 avec briefing des équipes à 09H00***
  - ***Coup d'envoi du match à 10H00***
  - 1 match de 2*20 en U15 (sans arrêt du chronomètre)
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
  - Aucun déclassement possible
- **Organisation de la compétition U15F HONNEUR**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 10H15 avec briefing des équipes à 10H30***
  - ***Coup d'envoi du match à 11H30***
  - 1 match de 2*20 en U15 minutes (sans arrêt du chronomètre)
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
  - Aucun déclassement possible
- **Organisation de la compétition U15G ESPOIR**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 11H45 avec briefing des équipes à 12H00***
  - ***Coup d'envoi du match à 13H00***
  - 1 match de 2*20 en U15 (sans arrêt du chronomètre)
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
  - Aucun déclassement possible
- **Organisation de la compétition U18G HONNEUR**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 13H15 avec briefing des équipes à 13H30***
  - ***Coup d'envoi du match à 14H30***
  - 1 match de 2*25 en U18 (sans arrêt du chronomètre)
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
  - Aucun déclassement possible
- **Organisation de la compétition U18F HONNEUR**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 14H45 avec briefing des équipes à 15H00***
  - ***Coup d'envoi du match à 16H00***
  - 1 match de 2*25 en U18 (sans arrêt du chronomètre)
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
  - Aucun déclassement possible
- **Organisation de la compétition SENIORS F**
- **Finale Départementale Futsal : le SAMEDI 02/03/2024 à PLABENNEC**
  - ***RDV 17H15 avec briefing des équipes à 17H30***
  - ***Coup d'envoi du match à 18H30***
  - 1 match de 2*20 minutes (**avec arrêt du chronomètre)**
  - Pas de prolongation, 3 penalties puis si égalité penalties en mort subite
- **Qualification pour la finale régionale**

U15 / U18 HONNEUR (G+H) / SENIOR F : L'équipe victorieuse sera qualifiée pour la demi-finale régionale qui aura lieu le SAMEDI 13 AVRIL 2024 EN SENIORS F (prévoir une salle si accueil) et le SAMEDI 20 AVRIL 2024 EN U15/U18 et si qualification, la finale aura lieu le SAMEDI 27 AVRIL 2024 A LESNEVEN.

- **Préconisation équipements salles**

  Toute catégorie : Les joueur(ses) de chaque équipe doivent être équipé(e)s de chaussures FUTSAL ou baskets de sports (qui ne marquent pas le sol)

RÈGLEMENT FUTSAL U15G / U18G / SENIORS H ET F

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

COUPES SENIORS H ET F DEPARTEMENTALES

Fraternité
édUcatif
inTensité
Stratégique
EtAt d'esprit
compLémentaire

EQUITE / UNIVERSALITE
Pas de distinction entre les filles et les garçons
Pas de distinction entre les U15, U18 et SENIORS

RAPPELS des INCONTOURNABLES :

1. Coup d'envoi libre avec adversaire à 3m
2. Tout autre CPA, adversaires à 5m
3. Chaque remise en jeu doit être jouée en 4'' maximum (arbitre décompte)
4. Touche avec ballon sur la ligne immobile
5. Le GdB peut jouer qu'une seule fois le ballon dans sa propre ½ de terrain par possession
6. Relance du GdB suite à un arrêt > jeu libre
7. Relance du GdB suite à une sortie de but > à la main uniquement
8. Penaltie à 6m (trait continu des salles)
9. Fautes cumulées existantes : à partir de 6 fautes par période = tir à 10m
10. En cas d'égalité en coupe, tir au but 3 tireurs au choix de chaque équipe pour débuter.

Des feuilles de match seront à remplir lors de chaque match avec présentation des licences (articles .139 et 140 des règlements généraux de la fédération).

MERCI DE VERIFIER LES LICENCES AVEC TABLETTE FMI

Règlements généraux

- **Loi I: Terrain de jeu**

- Terrain de handball / Longueur : 25 à 42m / Largeur : 15m à 25m (cf. terrain de Handball)
- Point de réparation 6 m (point de penalty) / Surface de réparation : tracé handball
- Déplacement du but :
  - Si le but est déplacé par un défenseur de façon volontaire > pénalty à l'équipe adverse
  - Si le but est déplacé par un attaquant de façon volontaire > le but doit être refusé

- **Loi II: Ballon**

L'utilisation d'un ballon spécifique futsal est obligatoire.

- **Loi III: Joueurs**

- **5 joueurs** (dont 1 gardien) par équipe sur l'aire de jeu + **5 (jeunes) à 7 (seniors) remplaçant(e)s** au maximum assis sur le banc de touche dédié et revêtu d'une chasuble. 4 joueurs minimum pour démarrer la rencontre.
- Un nombre **illimité** de remplacements est autorisé durant un match. Un joueur qui a été remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu (= à tout moment)
- Les remplacements se font dans une zone de 5m délimitée par le **centre du terrain et 5m côté banc de touche**, mais il faut que le remplacé soit sorti afin que le remplaçant puisse entrer (échange de chasuble).

- **Loi I V: Équipement des Joueurs**

- Ne sont autorisées que les **chaussures de salle** (basket ou tennis), propres. Le port des **protège-tibias** est obligatoire. **PAS DE CHAUSSURE AUX SEMELLES NOIRES !!**

- **Loi V : La durée des rencontres**

- SENIORS : 2*20mns avec arrêt du chronomètre dès que le ballon n'est plus en jeu avec panneau d'affichage
- JEUNE : selon la formule voir tableau des rencontres
- **En cas d'égalité** à la fin de la rencontre en **COUPE**, les équipes se départagent aux tirs au but (soit 3 tireurs de chaque équipe au choix)
- Le point de penalty se situe à la perpendiculaire de la ligne de but **sur la zone de surface de réparation** (à 6 mètres).

- **Loi VI : Remise en jeu**

- Sur le coup d'envoi**, le ballon peut être joué LIBREMENT (avant ou arrière) doit être botté vers l'avant adversaire à 3 mètres**.
- La relance du GdB :
  - De sa surface suite à une sortie de but, le gardien est dans l'obligation de remettre le ballon **exclusivement à la main**.
  - **Cependant suite à un arrêt, libre à lui de :**
    - **relancer à la main**
    - **de sortir de sa surface par une conduite de balle au pied mais il y a 4'' pour jouer la balle ou aller dans le camp adverse (POWER PLAY)**
  - **Il peut aussi :**

        - **marquer directement sur relance au pied en volée ou ½ volée de sa surface**
        - **de relancer au pied sur volée ou ½ volée vers un partenaire**
- Les rentrées de touche seront effectuées au pied, un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à plus de **5 mètres**. Avant la remise en jeu, le ballon doit être arrêté **sur la ligne de touche uniquement**. Un seul joueur peut être en dehors du terrain. Idem sur corner
- **Sur les sorties de but les partenaires du GdB peuvent venir demander dans la surface et les adversaires doivent être en dehors jusqu'au moment du lancé**
- Si l'adversaire n'est pas à distance correcte malgré les recommandations de l'arbitre, il pourrait être averti.
- Sur coups-francs et corners, les adversaires devront se tenir à plus de **5 mètres** du ballon.
- Sur les corners, un seul joueur peut être en dehors du terrain.
- **Tous les coups-francs sont directs, sauf voir § <u>Fautes & incorrections</u>**
- Toute faute commise par 1 équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un pénalty (6m).
- Si le ballon touche le toit ou luminaire ou autres objets en hauteur, remise en jeu par une touche pour l'adversaire du côté le plus proche de l'impact.
- Toutes les remises en jeu devront être effectuées **dans le délai de 4 secondes** (le décompte commence lorsque le ballon est posé au sol ou dès que le GdB s'en saisit). En cas d'infraction, la remise en jeu est pour l'équipe adverse (dans le cas d'un corner, l'équipe adverse repart par une remise en jeu par le GdB).

- **<u>Loi VII : Fautes & incorrections - idem football à 11 sauf :</u>**

- Fautes de main idem règlement football en herbe pour les évolutions
- Les **tacles <u>dangereux</u> dans les duels NE sont PAS autorisés** et sont sanctionnés par CFD.
- En COUPE JEUNE seuls les tacles barrages (sur le ballon uniquement et sans adversaire) sont autorisés ➔ Lutte pour la conquête du ballon uniquement debout et sans les bras.
- <u>Le gardien de but est le seul autorisé à tacler lors d'un duel **uniquement dans sa propre surface de réparation**. Bien évidemment, ce tacle devra être régulier.</u>
- CF **indirect au point le plus proche de la surface de réparation (6M)** ou à l'emplacement de l'infraction si :
    - Le GdB touche une seconde fois le ballon dans son propre camp sur la même possession
    - Le GdB conserve plus de 4 secondes le ballon (au pied ou à la main)
    - Le GdB se saisit avec les mains une passe bottée délibérément par un coéquipier
- Si un joueur est exclu, temporairement l'équipe joue à 4 pendant **2 minutes**
    - Le joueur exclu ne pourra ni revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.
    - L'équipe pourra être complétée par un autre joueur après 2 minutes ou avant l'écoulement de ces 2 minutes si un but est marqué par l'équipe adverse.
    - Si c'est l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuivra le jeu sans modification jusqu'au terme des 2 minutes.
    - Si les 2 équipes jouent toutes deux à 4 ou à 3 et qu'un but est marqué, elles resteront à 4 ou à 3.
- Si un joueur commet "une faute grave" : indiscipline envers l'arbitre, violence ou de brutalité, il se verra signifier son interdiction de jouer **<u>pour le reste de la rencontre</u>.** Ces expulsions sont prises sans préjuger des autres sanctions qui pourraient être infligées par les instances officielles, en égard à la gravité de la faute commise. L'arbitre mentionnera sa décision sur la feuille de match de l'équipe concernée et fera suivre le document à la commission compétente, qui jugera sur la sanction administrative à appliquer au joueur.
- Tous les coups francs directs sont compatibilisés. Dès qu'une équipe a atteint les :
    - **5 fautes par mi-temps, toutes nouvelles fautes seront sanctionnées par un TIR A 10 mètres sans mur.**

- **<u>Loi IX : Les temps-mort</u>**

- Lors des temps-mort, les joueurs peuvent être en dehors ou sur le terrain. S'ils souhaitent boire ils

doivent être en dehors de l'ère de jeu

- **Loi X :**

- **2 équipes du même club ne peuvent pas participées à la phase finale des coupes.**

- Le fait de participer à cette compétition entraîne l'acceptation de ce règlement.
- Tout litige non prévu au règlement ainsi que toute réclamation seront tranchés par les commissions compétentes.
- Le district et le club organisateur déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

- **Qualification pour la finale régionale**

U15 / U18 HONNEUR (G+H) / SENIOR F : L'équipe victorieuse sera qualifiée pour la demi-finale régionale qui aura lieu le SAMEDI 13 AVRIL 2024 EN SENIORS F (prévoir une salle si accueil) et le SAMEDI 20 AVRIL 2024 EN U15/U18 et si qualification, la finale aura lieu le SAMEDI 27 AVRIL 2024 A LESNEVEN.

NOTAS

L'absence à une journée de pour différente cause est considérée comme un forfait pour la compétition.

La commission départementale d'animation et développement

CONTACT LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL :

VALENTIN Stéphane (Conseiller Technique Régional « Développement et Animation des Pratiques ») :
- Mail : svalentin@footbretagne.fff.fr / Tél : 06 42 54 44 99

CONTACT DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE :

FAROU Renaud (Conseiller Technique Départemental « Développement et Animation des Pratiques ») :
- Mail : rfarou@foot29.fff.fr / Tél : 06 43 80 97 46

La commission départementale d'animation et développement des nouvelles pratiques